



Formulaire de droit à l'image

Droit à l'image – Enfants

Vu l'article 9 du Code civil relatif au respect de la vie privée

Dans le cadre des activités périscolaires de l'année 2022-2023 gérées par la mairie de La Frette-sur-Seine

nous, soussignés¹..... père - mère - tuteur légal²
et ¹ père - mère - tuteur légal²
de l'enfant³,

Autorisons la mairie à

- photographier et à diffuser l'image de mon enfant sur les supports suivants :
 - Les publications (bulletin municipal, brochures, etc.)
 - Affichage au sein des structures périscolaires
 - Le site internet de la commune
 - Les réseaux sociaux

- filmer et diffuser l'image et la voix de mon enfant sur les supports suivants :
 - Le site internet de la commune
 - Les réseaux sociaux

- associer le nom et prénom et la voix de mon enfant aux images prises Oui Non

Fait à :

Le :

Signature(s) :

Les informations et autorisations recueillies sur ce formulaire sont destinées à la commune de La Frette-sur-Seine dans le cadre des communications de la commune sur les activités périscolaires et sont conservées à vie. Les images objets de l'autorisation font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires à l'exécution de cette autorisation. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679, les personnes concernées bénéficient dans ce cadre d'un droit d'accès, de rectification, de retrait du consentement au traitement concernant leurs données.

Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, ou pour toute question relative à ce traitement de données, veuillez-vous adresser au Délégué à la protection des Données Personnelles à l'adresse dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

¹ Indiquer le nom et prénom du responsable

² Rayer la mention inutile

³ Indiquer le nom et prénom de l'enfant